

L'an DEUX MIL DOUZE, le SAMEDI 28 AVRIL, à 09 h 12, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 12).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérard/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte (arrivée à 09 h 27, après l'appel nominal)/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ NATIVEL Mickaël/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 34 au Rapport n° 12/2-10)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine/ LOCATE Raziah/ SALIMINA Patricia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

PONIN-BALLOM Gino	pour toute la durée de la séance	par PELTIER Hélyette
JAVEL François		par PESTEL René Louis
ALBANY Christian	jusqu'au départ de son mandataire, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par FOURNEL Dominique
TROTET Maryse	jusqu'au départ de son mandataire, à 11 h 04, au Rapport n° 12/2-12	par VICTORIA René-Paul
ORPHÉ Monique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ANDAMAYE Marie-Annick
FOURNEL Dominique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ALLIÉ Carmen
LAURET Edmond	à son départ, à 11 h 07, pendant la présentation des orientations du PAAD du PLU	par MAILLOT Gérard
LOCATE Raziah	à son départ, à 11 h 38, au Rapport n° 12/2-24	par SALIMINA Patricia
DINDAR Ibrahim	à son départ, à 11 h 40, au Rapport n° 12/2-25	par HOARAU Emmanuel

PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
PLU Plan local d'urbanisme

Les membres présents, au nombre de 48 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- DINDAR Ibrahim	au titre du GLAIVE	Rapport n° 12/2-04
- PELTIER Hélyette		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la SODIAC	Rapport n° 12/2-10
- ARMAND Alain		
- EUPHRASIE Didier		
- LOWINSKY Jacques		
(2) FOURNEL Dominique		
- BAREIGTS Éricka	au titre de la CINOR	Rapport n° 12/2-17
- MAILLOT Gérard		
- ASSABY Maximilien		
- DINDAR Ibrahim		
- NAILLET Philippe		
- LOWINSKY Jacques		
- FRANÇOISE Gérard		
- VARONDIN Frédéric		

GLAIVE Groupe de lutte antivectorielle
d'insertion et de valorisation de l'environnement

SODIAC Société dionysienne d'aménagement et de construction

CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion

(1) (2) élus partis au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-28
- BAREIGTS Éricka	au titre de la CINOR	
- MAILLOT Gérard	au titre de la CINOR	
- HOAREAU Jean-François	au titre du SIDELEC Réunion	
(3) PONIN-BALLOM Gino	au titre de la Régie MDP	
- VICTORIA RETOURNAT Danielle	au titre de la Régie MDP	
- LOUISE Rose	au titre de la Régie MDP	
- ASSABY Maximilien	au titre de la CINOR et de la Régie MDP	
(4) DINDAR Ibrahim	au titre de la CINOR	
- CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la Régie MDP	
- NAILLET Philippe	au titre de la CINOR	
- LOWINSKY Jacques	au titre de la CINOR	
- FRANÇOISE Gérard	au titre de la CINOR	
- VARONDIN Frédéric	au titre de la CINOR	
(5) TOQUET Stéphanie	au titre de l'AVICCA	
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	Rapport n° 12/2-34
- MAILLOT Gérard		
(3) PONIN-BALLOM Gino		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-37
(3) PONIN-BALLOM Gino		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- LOUISE Rose		
- ASSABY Maximilien		
- CASSIM-CADJEE Mohammad		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-38
(3) PONIN-BALLOM Gino		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- LOUISE Rose		
- ASSABY Maximilien		
- CASSIM-CADJEE Mohammad		
- KICHENIN Virgile	au titre du CAUE	Rapport n° 12/2-40
- HOARAU Emmanuel	-en qualité de Conseiller Général-	
- FRANÇOISE Gérard	-en qualité de Conseiller Général-	
- CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la CCIR	Rapport n° 12/2-47

MDP Marchés et droits de place

CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion

AVICCA Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel

SIDR Société immobilière du département de la Réunion

CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CCIR Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion

(1) élue partie au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)

(3) élu absent à la séance

(4) élu parti au Rapport n° 12/2-25

(5) élue absente à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
	ARRIVÉES	
ADAME Brigitte	à 09 h 27	après l'appel nominal
NAILLET Philippe	à 10 h 34	au Rapport n° 12/2-10
	DÉPLACEMENT	
ANNETTE Gilbert	de 10 h 58 à 11 h 12	du Rapport n° 12/2-11 au Rapport n° 12/2-13
	DÉPARTS	
ORPHÉ Monique	à 10 h 52	au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ANDAMAYE Marie-Annick)
FOURNEL Dominique	à 10 h 52	au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ALLIÉ Carmen)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
VICTORIA René-Paul	DÉPARTS (suite) à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
CHÉFIARE Claudine	à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
LAURET Edmond	à 11 h 07	pendant la présentation des orientations du PAAD du PLU
LOCATE Raziah	à 11 h 38	au Rapport n° 12/2-24
DINDAR Ibrahim	à 11 h 40	au Rapport n° 12/2-25

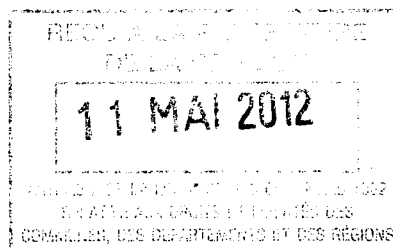
PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
 PLU Plan local d'urbanisme

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE



**OBJET MISE AU PILON ET DON D'UNE PARTIE
DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES**

STRUCTURER L'OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE

La médiathèque François Mitterrand et les bibliothèques de quartier disposent encore d'un volume important de documents qui doivent être retirés des collections (opération dénommée désherbage en bibliothèque).

En effet, ces documents sont soit dégradés, soit obsolètes à raison de leur contenu et doivent être détruits. D'autres présentent encore un intérêt documentaire et littéraire et peuvent faire l'objet de dons dans le cadre d'actions autour de la promotion de la lecture.

L'état joint décrit, par structure, les quantités concernées et la destination des documents.

Aux opérations de désherbage régulières, se sont ajoutés d'une part, le traitement d'un stock conséquent de documents qui n'avait pas été repris dans les collections lors de la fermeture de bibliothèques de secteur (Brulé ; Bellepierre / Source et Moufia lors de la substitution sur ces deux derniers quartiers des nouvelles structures de la CINOR), et d'autre part, la reprise sur un long terme d'opérations de désherbage concernant la médiathèque.

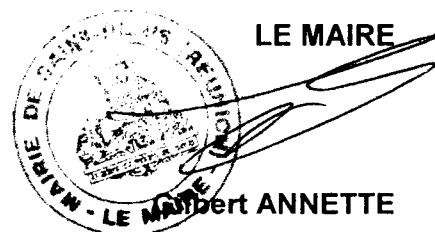
A ce titre d'ailleurs, quatre agents avaient fait l'objet d'un recrutement spécifique sous forme de contrat pour besoin occasionnel afin de clôturer l'ensemble de ces opérations qui se sont achevées le 15 mars dernier.

Il convient donc auparavant de déclasser ces documents qui seront mis au pilon (destruction) ou attribués à des organismes ou associations qui en auront fait la demande motivée. A ce dernier titre d'ailleurs, en raison du volume important de documents, la Ville sera amenée à conduire des actions volontaristes permettant de satisfaire le domaine scolaire, des besoins sociaux, des actions humanitaires et caritatives.

Par conséquent, je vous demande d'autoriser :

- le déclassement des documents concernés lesquels sont répertoriés sur une liste générale consultable à la Médiathèque aux horaires de service de l'établissement ;
- la destruction de ces documents ou leur attribution à des organismes ou associations qui en auront fait la demande motivée ;
- s'agissant des dons, la signature de tous actes ou documents permettant de concrétiser l'opération notamment dans le cas de dons relevant d'actions humanitaires et caritatives.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE MAIRE
LE MAIRE ANNETTE

**OBJET MISE AU PILON ET DON D'UNE PARTIE
DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/2-21 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur René Louis PESTEL, 9^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le déclassement des documents concernés lesquels sont répertoriés sur la liste annexée à la présente délibération.

ARTICLE 2

Autorise la destruction de ces documents ou leur attribution à des organismes ou associations qui en auront fait la demande motivée.

ARTICLE 3

S'agissant des dons, autorise la signature de tous actes ou documents permettant de concrétiser l'opération notamment dans le cas de dons relevant d'actions humanitaires et caritatives.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 7 MAI 2012



ANNEXE A LA DCM DU 28 AVRIL 2012

MISE AU PILON

STRUCTURE	DESTRUCTIONS			DONS			TOTAL / STRUCTURE	OBSERVATIONS
	ADULTES	JEUNESSE	AUTRES*	ADULTES	JEUNESSE			
MEDIATHEQUE	2 466	396	91 + 126+199	5 648	2 996		11 922	Rattrapage sur 15 ans d'opérations de désherbage de documents obsolètes ou doublons stockés en magasin
BAS DE LA RIVIERE	194	189	0	0	0		383	Opération annuelle
MONTAGNE 8 EME	0	411	0	872	105		1 388	Opération annuelle
MONTAGNE 15 EME	600	143	0	1 688	972		3 403	Fermeture définitive en novembre 2011
EX BELLEPIERRE	29	0	0	3 970	3 224		7 223	Ouverture de la bibliothèque Intercommunale Alain Lorraine CINOR en octobre 2010
EX BRULE	0	0	0	1 077	1 869		2 946	Fermeture définitive en 2009
EX MOUFIA	18	0	0	3 005	2 039		5 062	Ouverture de la bibliothèque Intercommunale Alain Peters CINOR en février 2011
BRETAGNE	0	0	0	344	157		501	Opération annuelle
TOTAL GENERAL	3 307	1 139	416	16 604	11 362		32 828	
	4 862			27 966				

* CD, DVD, cassettes
vidéo, multimedia